

### Call for Expression of Interest

Appui € la coordination strat•gique et € la mise en , uvre op•rationnelle des activit•s d'assainissement bas• sur le march•, y compris le d•veloppement de m•canismes financiers adapt•s.

### CEF/MDG/2025/003

#### 1 Timeline

Posted	Apr 24, 2025
Clarification Request Deadline	May 2, 2025
Application Deadline	May 12, 2025
Notification of Results	May 15, 2025
Start Date	Jun 1, 2025
End Date	Feb 28, 2026

#### 2 Locations

- A Madagascar
  - a Toliara Province
  - b Toliara Province
  - c Toliara Province
  - d Fianarantsoa

#### 3 Sector(s) and area(s) of specialization

- A WASH and Environment
  - a Basic sanitation

#### 4 Issuing Agency

UNICEF

#### 5 Project Background

Madagascar dispose d'un potentiel consid•rable pour transformer durablement le secteur de l'assainissement en une v•ritable opportunit• de d•veloppement •conomique, sociale et environnement, au b•n•fice des communaut•s, surtout des enfants les plus vuln•rables. La situation duale de l'assainissement € Madagascar : faible couverture contrastant avec un fort potentiel •conomique inexploit•. Ce potentiel prometteur est en effet d, € la situation de pr•carit• actuelle du pays. En effet, Madagascar continue de faire face € des d•fis majeurs sur les plans du d•veloppement et de l'humanitaire. Class• parmi les quatre pays les plus expos•s aux effets du changement climatique, Madagascar est fortement affect• par l'ins•curit• alimentaire, la pr•carit• des conditions de vie, les catastrophes naturelles r•currentes et l'acc...s limit• aux services sociaux de base. En 2022, la Banque mondiale

estimait que 80 % de la population vivait en situation d'extrême pauvreté, avec moins de 2,15 USD par jour. En ce qui concerne l'accès aux services EAH, le JMP rapporte que 34% de la population à Madagascar pratique encore la défécation à l'air libre en 2022. Malgré des avancées réalisées dans la mise en œuvre des feuilles de route nationales, volets rural et urbain, pour l'élimination de la défécation à l'air libre et l'amélioration des conditions d'assainissement, les progrès restent insuffisants pour permettre au pays d'atteindre les ODD, notamment la cible 6.2 visant l'accès de tous à un assainissement et à une hygiène adéquate et abordable d'ici 2030. Cette ambition est d'autant plus difficile à réaliser dans un contexte de croissance démographique rapide, avec une population qui pourrait doubler d'ici 2050. La pérennisation des acquis reste un défi en raison des facteurs de changement de comportement et de la durabilité des interventions et des infrastructures (latrines) construites par les ménages, et de la vulnérabilité accrue de certaines zones face aux aléas climatiques. Un des obstacles majeurs à surmonter reste la faiblesse structurelle des marchés de biens et services d'assainissement, qui limite considérablement l'accès aux solutions adaptées pour les ménages, en particulier dans les régions les plus isolées. Ces marchés sont encore peu développés, fragmentés et peu attractifs pour les acteurs économiques. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : manque de visibilité sur les opportunités d'affaires, incertitudes sur la rentabilité des investissements, faible niveau de compétences entrepreneuriales, surtout au niveau régional, et accès limité au financement tant pour les consommateurs que pour les fournisseurs. Face à ce constat, il est impératif d'accroître les efforts et renforcer les synergies entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les institutions financières, la société civile et les partenaires techniques et financiers. L'objectif commun est de façonner un marché d'assainissement inclusif et durable, capable d'offrir des produits et services adaptés aux besoins des communautés, répondant aux critères de durabilité et d'accessibilité, d'une part ; et des opportunités économiques pour les entrepreneurs, artisans, fournisseurs et institutions financières à travers le développement d'un écosystème commercial dynamique autour de l'assainissement, d'autre part. Une évaluation du marché d'assainissement menée en 2022 a mis en lumière un potentiel économique sous-exploité. Sur les 28,9 millions d'habitants, 88% n'ont pas accès à un assainissement de base ou gratuit en toute sécurité. Cela représente un marché de plus de 6,5 millions de latrines à couvrir sur dix ans (jusqu'en 2032), avec un besoin annuel estimé entre 500 000 et 900 000 unités. L'engagement de l'UNICEF pour un marché structuré d'assainissement. En capitalisant sur ses expériences dans le secteur EAH et son expertise dans l'assainissement bas sur le marché incluant le façonnage du marché à l'échelle mondiale et nationale, l'UNICEF renforce son engagement à soutenir les efforts déployés visant à améliorer l'accès de tous, en particulier des populations non desservies actuellement à des services améliorés et gratuits en toute sécurité, en particulier dans les zones urbaines et les petites villes du Sud de Madagascar. Et cela à travers sa collaboration avec le secteur privé, les institutions financières, et les partenaires techniques, afin de reconfigurer les dynamiques du marché. Des consultations industrielles ont été organisées pour mobiliser les acteurs économiques et mettre en lumière les opportunités d'affaires dans le secteur de l'assainissement. Par ailleurs, l'UNICEF travaille déjà en partenariat avec plusieurs ONG locales dans ses zones d'intervention pour renforcer la mobilisation communautaire, stimuler la demande en assainissement, promouvoir des approches de marketing social, renforcer les capacités des opérateurs locaux, et appuyer la création de start-ups susceptibles de structurer durablement le marché d'assainissement.

## 6 Expected Results

Les interventions dans le cadre de ce projet contribuent à l'atteinte du Résultat 1 du programme WASH de l'UNICEF portant sur l'accès à des services WASH durables et résilients au changement climatique. Les résultats spécifiques attendus sont : % Développement de la stratégie MBS et appui à la coordination des activités % Accompagnement et transfert de compétences autour de l'approche MBS % Appui au renforcement des petites et moyennes entreprises (PME) et à l'activation de l'offre % Appui à l'activation de la demande et inclusion, incluant l'étude de faisabilité sur les self-closing pans % Mise en place de mécanismes financiers adaptés % Suivi-évaluation, apprentissage et autres renforcements de capacités.

## 7 Indicative Budget

500000.00000

## 8 Other Information

La soumission des dossiers, suivant les templates disponibles en ligne, doit se faire sur le UN Partner Portal (UNPP) <https://www.unpartnerportal.org/landing/opportunities>; l'AMI détaillé et les documents y afférents sont visibles sur ce lien. Les organisations voulant soumettre une proposition de partenariat devront créer un compte en leur nom sur le site UNPP. Les propositions doivent être soumises en français et postées sur la plateforme de réception des offres avant la date limite indiquée. Tout document envoyé par poste, email ou autre moyen sera rejeté. Les demandes

des informations supplémentaires ou de clarification concernant cet AMI pourront être postées par les organisations sur UNPP avant la date limite prévue à cet effet. La date limite de soumission est le : 12 mai 2025. Les dossiers seront évalués par un comité d'évaluation afin d'identifier les ONG ou consortium d'organisations potentielles et ayant démontré leurs capacités, avec un avantage comparatif pour appuyer la réalisation des résultats pour les enfants en utilisant les formulaires prévus pour cela. La participation à cet appel de manifestation d'intérêt ne garantit pas que les organisations sélectionnées soient automatiquement retenues pour un partenariat avec l'UNICEF. Certaines ONG seront invitées à examiner et finaliser les accords de partenariat conformément aux politiques et procédures applicables en matière de partenariat avec les organisations. Les ONG candidates seront informées des résultats de leurs soumissions par une communication envoyée à l'adresse électronique indiquée dans la présentation de chaque organisation. Elles développeront conjointement avec l'UNICEF un document de programme pour mettre en œuvre la note conceptuelle jugée techniquement et financièrement recevable par le comité d'évaluation. L'ONG retenue, qui agira en tant que partenaire de mise en œuvre de l'UNICEF, devra travailler dans le cadre d'un consortium qui inclut des organisations/entités/entreprises nationales et internationales. L'inclusion des organisations au niveau subnational est aussi fortement recommandée autant que possible, surtout celles présentes dans les Régions d'intervention du présent projet. La note conceptuelle soumise devra indiquer pour chaque activité l'organisation chargée de sa mise en œuvre. Chaque organisation membre du consortium doit avoir son profil complet dans UNPP. L'organisation chef de file assume l'entière responsabilité du travail et des actions de toutes les organisations secondaires du consortium informel, notamment la responsabilité du suivi et de l'assurance de l'utilisation des fonds par ces organisations secondaires.

## 9 Selection Criteria

Name	Description	Weight
Cost effectiveness	Le consortium doit démontrer et faire une analyse des coûts de mise en œuvre pour chaque composante clé du programme et faire une proposition démontrant l'efficacité des interventions à moindre coût pour atteindre les résultats.	15
Innovative approach	Le consortium doit intégrer dans leur proposition une approche innovante pour l'assainissement basé sur le marché, avec le développement de mécanismes financiers adéquats.	25
Realistic timelines and plans	La proposition doit définir des échéanciers et des plans réalistes, notamment ceux qui correspondent à la date de début estimée et à la date de fin estimée indiquées par l'UNICEF dans l'AMI.	10
Relevance of proposal to achieving expected results	La note conceptuelle doit aborder les différentes approches et stratégies susceptibles d'atteindre les résultats attendus indiqués dans l'AMI, ainsi que les différentes organisations/entités qui vont composer le consortium.	25
Sector expertise and experience	Le consortium et chaque organisation/entité qui le compose doivent démontrer leur expertise et leurs expériences antérieures dans les secteurs/domaines de spécialisation auxquels l'AMI se rapportent.	25

## 10 Attachments

Description	URL
Termes de référence	<a href="#">Download the document here</a>

## 11 Concept Note Template

[Download the document here](#)

## 12 For more information on this partnership opportunity, and to apply, please visit

[UN Partner Portal](#)